

Réforme de structure à la CCAS

800 EMPLOIS SUPPRIMÉS : 1 sur 5 !

Nous le pressentions et le dénoncions dans notre n° 55 de décembre dernier, c'est aujourd'hui une réalité. Lors de la réunion du Comité d'établissement (CE) du siège du 19 février 2016, L. Chaulet président de l'instance et DRH de la CCAS, a déclaré que la CCAS allait être mise en réforme de structure globale à partir du mois de septembre 2016.

Finis les directions, les services, les territoires tels qu'on les connaît aujourd'hui, finis les TH, les organisations de travail, le management actuels. Comme avec la fameuse ardoise magique, le CA et la DG veulent effacer 70 ans d'histoire pour tout recommencer. Par contre, ils ne précisent rien sur les activités sociales de demain, les activités, les métiers, les emplois tant en nombre qu'en qualification, les organisations, leur statut juridique, le statut du personnel ...

Une suppression massive d'emplois décidée par ... des syndicalistes !

Une seule certitude : la réduction de la masse salariale, « l'optimisation du patrimoine » et le développement des offres partenaires.

Si le CA et la DG ne savent pas, ou ne veulent pas dire à quoi va ressembler la CCAS de demain, ils connaissent par contre parfaitement le premier objectif à atteindre, celui fixé par les orientations politiques de la FNME CGT (majoritaire au CA de la CCAS) décrites dans le document du 1^{er} décembre 2015 « Construction budgétaire 2016 CCAS-CMCAS répartition/leviers budgétaires » votées à une très large majorité. Elles sont sans ambiguïté :

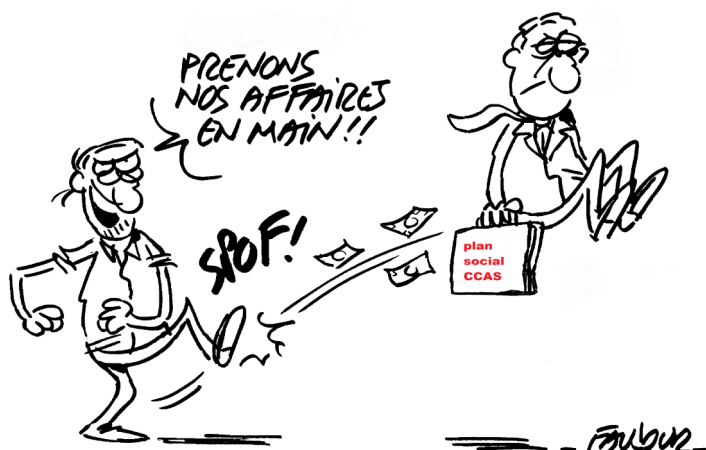
- ◆ moins 300 statutaires
- ◆ moins 300 conventionnés de la restauration dans les restaurants destinés à la fermeture
- ◆ moins 198 conventionnés de la filière entretien/maintenance

Soit un total de près de 800 emplois supprimés. Pour avoir une vision globale du plan social annoncé, il faut ajouter la réduction du nombre des emplois saisonniers, non seulement dans les centres offerts en gestion à la CIAT, mais également la réduction des TH dans les centres restant, pour l'instant encore, au catalogue CCAS.

L'annonce de cette scandaleuse décision du CA et de la DG, qui se répand comme une traînée de poudre parmi les salariés des activités sociales, engendre **stupeur, incompréhension, colère et sentiment de trahison** face à la brutalité de la décision et la rapidité de sa mise en œuvre.

Connaissant la « boutique », nous ne pouvons pas croire que l'annonce de cette « réorganisation » soit une découverte pour tout le monde. Nous sommes certains que cette stratégie qui, tel le lapin, sort du chapeau d'un illusionniste, est préparée par la DG sur ordre du CA depuis plusieurs mois.

Lorsque l'on sait le nombre d'années qu'il a fallu pour stabiliser les TH 2009, on peut se demander comment les « décideurs » et les « managers » vont s'y prendre pour être prêts pour septembre 2016. A moins que tout ne soit déjà prêt, ficelé dans l'ombre par des cabinets de consultants « amis ».



L'origine du plan social : les « 7 leviers budgétaires »

votés au Conseil général de la FNME CGT *

- ♦ « Réduire les frais de siège à Montreuil et ceux des territoires
- ♦ Ajustement de la maintenance et du développement du système informatique
- ♦ **Travail sur la masse salariale**, redéploiement des hors TH
- ♦ Poursuivre les économies du 1% sur la restauration méridienne tant sur les achats que sur les dépenses et les recettes
- ♦ Optimisation du patrimoine, développement des offres partenaires
- ♦ Agir sur les tarifs vacances adultes en masse de 10%
- ♦ Ajustement de notre action culturelle »

Restructurations, réorganisations, baisse de la masse salariale, cadeaux à la CIAT... sans vouloir nous ingérer dans les affaires internes de la CGT, force est de constater que tout a été validé par les dirigeants de la FNME CGT le 1^{er} décembre 2015. Le résultat de votes est sans appel : sur 114 syndicats présents, dont nombre d'entre eux syndiquent du personnel des activités sociales, **74 syndicats ont voté pour**, seulement 23 se sont exprimés contre et 17 se sont abstenus.

Le syndicat CGT OE et maîtrise des services centraux, qui syndique le personnel du siège de la CCAS à Montreuil s'est abstenu. Sans commentaire !

* Nous vous avons adressé le document intégral le 1er décembre 2015.

Aie confiance !... sss

**Le CA et la DG
s'occupent de tout**



Grande braderie du patrimoine

30 institutions offertes en gestion à la CIAT

- ♦ Bretagne : Bénodet et Trégunc
- ♦ Pays de Loire : La Tranche-sur-Mer « la belle Henriette » et « la Grière »
- ♦ Charente Poitou : Les Mathes et Saint-Georges-de-Didonne
- ♦ Aquitaine : Domme et Soulac sur mer
- ♦ Pyrénées Océan : Capbreton, Hendaye, Ondres, Saint-Pée-sur-Nivelle et Seignosse,
- ♦ Languedoc : Sérignan « Côte du Soleil » et Portiragnes,
- ♦ Pyrénées Orientales : Saint-Laurent-de-la-Salanque,
- ♦ Midi Pyrénées : Arviou, Saint-Antonin-Noble-Val, Leyme, Latouille-Lentillac et La Raviège,
- ♦ Alsace : Boersch
- ♦ Corse : Borgo et Porto-Vecchio « La Pioppa »,
- ♦ Provence-Alpes-Côte d'Azur : Bormes-les-Mimosas, Le Lavandou, Saint-Raphaël « Santa Lucia » et Six-Fours-les-Plages « Le Rayolet »
- ♦ Alpes Provence : Chorges,
- ♦ Deux Savoies : Thonon-les-Bains

Parmi ces 30 centres, 7 -au moins- ont fait l'objet d'importants travaux de restructuration en 2015. Ce sont donc des centres remis à neuf confiés en gestion à la CIAT dans lesquels la CCAS a investi des sommes importantes du 1% et pour lesquels la CCAS devra payer la réservation de lits pour pouvoir y affecter des agents des IEG en vacances. Par exemple Le Lavandou a fait l'objet de travaux

pour 7 millions d'€ en 2015. On est loin du budget de 1,9 M d'€ refusé pour la maison familiale de Saint-Lary !

Dernière minute : nos « grandes oreilles » entendent déjà que l'année prochaine se sont Saint-Cyprien et Cap d'Agde qui seront offerts à la CIAT.

PAS TOUCHE À NOS EMPLOIS ET À LA MASSE SALARIALE STOP AUX RÉORGANISATIONS ET AUX EXTERNALISATIONS

Si la réduction du 1%, décidée par les patrons de la branche des IEG, place la CCAS dans une situation financière difficile et délicate, rien ne contraint les dirigeants des activités sociales à tailler dans le « vif ». A ce jour rien n'est joué. Ensemble, nous pouvons les forcer à retirer leur projet de transformation/casse des activités sociales. Mais ne mettons pas la charrue avant les « bœufs ». Pour être tout à fait clairs, nous ne considérons pas que l'acceptation par la DG d'ouvrir des négociations en vue de la mise en place de « bonnes » mesures d'accompagnement de la « réforme de structure » soit une victoire pour le personnel.

Seule la lutte déterminée du personnel fera reculer le CA et la DG

Face au hold-up d'une partie de notre salaire social différé par les patrons des IEG, allons chercher ensemble et dans l'unité syndicale l'argent dû aux activités sociales, battons-nous avec les électriciens et gaziers pour pérenniser le 1%. Pour ce qui est des économies réalisables en interne, le CA et la DG devraient, par exemple, arrêter de violer le Code du travail afin de stopper les condamnations de la CCAS par les Conseils de prudhommes (2 773 607 € entre 2010 et 2015), réduire les coûts des achats de la restauration méridienne, en n'imposant plus des centrales d'achat « amies » aux tarifs prohibitifs, et pourquoi pas revendre la CIAT qui plombe les comptes depuis des années et pour des années...

ENSEMBLE EXIGEONS LE RETRAIT DU PLAN SOCIAL !